



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## participation patronale

Question écrite n° 14163

### Texte de la question

M. Gérard Voisin attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'avenir du 1% logement. Il lui demande de bien vouloir veiller à ce que, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finance pour 1999, aucune nouvelle contribution ne soit prélevée sur le 1% logement, les ponctions exceptionnelles effectuées pour les années 1997 et 1998 ayant déjà gravement affecté des capacités d'intervention en faveur du logement, du bâtiment et de l'emploi. Il lui demande de bien vouloir l'informer des suites qu'il entend donner aux propositions de l'Union d'économie sociale pour le logement pour un redéploiement des investissements du 1% logement, afin de mieux prendre en compte les besoins des salariés et des entreprises.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire fait part de ses préoccupations concernant l'avenir du 1 % logement. Au terme de la convention du 17 septembre 1996 signée par le gouvernement précédent avec l'Union nationale interprofessionnelle du logement, 50 % des ressources du 1 % logement ont été prélevés pour permettre le financement du prêt à taux zéro en 1997 et en 1998. Au-delà de 1998, aucun dispositif n'avait été prévu. Ainsi, pour 1999, le Gouvernement se trouve confronté à un double problème : d'une part, prévoir des mécanismes de financement adaptés à l'accession sociale, qui correspond à une forte demande de nos concitoyens ; d'autre part, préserver le rôle du 1 % dans le financement du logement. Un groupe de travail entre l'UESL qui regroupe l'ensemble des partenaires sociaux concernés et le secrétaire d'Etat au logement a été mis en place en vue de rechercher une solution permettant de résoudre le problème laissé pendant par l'accord de 1996. Des dispositions législatives, arrêtées après concertation avec les partenaires concernés, devront être présentées au Parlement en 1998 dans cet esprit, traduisant le résultat de cet examen. Le Conseil économique et social a rendu un avis qui devrait utilement éclairer cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gérard Voisin](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14163

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mai 1998, page 2619

**Réponse publiée le :** 22 juin 1998, page 3486